

GANNAT

le mag

N° 25

MAI 2026



Culture

Un été sous le signe de la diversité culturelle

- 04 | **Instants choisis**
- 06 | **Vie municipale**
Un mandat tourné vers l'action et la proximité
- 08 | Budget 2026 : les grandes orientations pour Gannat
- 10 | À la rencontre de Christine Courtinat, première adjointe
- 11 | **Vie associative**
Des anniversaires qui font battre le cœur de Gannat
- 12 | **Culture**
Gannat confirme son engagement culturel
- 14 | **Cadre de vie**
Des vacances sereines et un voisinage apaisé : les bons réflexes à adopter
- 16 | **Prévention**
Canicule et protection des personnes vulnérables : les dispositifs à connaître
- 17 | **Vie pratique**
Intramuros au service du vivre ensemble
- 18 | **Tribunes**
- 19 | **Agenda des événements**

Un tricératops pour marquer l'entrée de ville



Annoncée sur les réseaux sociaux le 18 avril dernier, la surprise a désormais pris forme à l'entrée de Gannat. Un tricératops, entièrement restauré, a été installé sur le rond-point de la RD2009 (route de Clermont-Ferrand), affirmant avec force l'identité singulière du territoire.

Cette pièce d'envergure a bénéficié d'un travail de restauration minutieux mené à Bègues par la société Theropodia, avant d'être mise en place par les services techniques de la Ville.

Réalisée en partenariat avec le parc Paléopolis, cette installation vient enrichir le paysage urbain et renforcer l'attractivité de Gannat. Visible dès l'entrée de ville, elle incarne pleinement le lien étroit entre le territoire et son patrimoine paléontologique, tout en offrant un repère visuel fort pour les habitants comme pour les visiteurs.

Mairie Ville de Gannat

26 Place Hennequin - Tél. 04 70 90 00 50 - accueil@ville-gannat.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, 19h le mardi.

  Ville de Gannat

édito



Chère Gannatoise, Cher Gannatois,

Lors des dernières élections municipales, vous m'avez accordé votre confiance avec un score de 61,45 %. Ce résultat exigeant m'honore profondément et il m'oblige.

Je veux ici vous dire simplement merci. Merci pour votre confiance, votre fidélité et votre engagement pour notre ville.

Ce troisième mandat s'ouvre avec une équipe renouvelée pour moitié : une équipe à la fois expérimentée et engagée, accessible, présente et proche de vous. C'est une force. Parce que c'est ensemble, avec des regards nouveaux et une expérience solide, que nous continuerons à faire avancer Gannat, à porter notre voix, défendre nos intérêts.

Vous pourrez retrouver notre organisation lors d'un mag spécifique avant l'été "Ma commune, mes élus", afin que vous puissiez connaître vos interlocuteurs et représentants.

Je tiens à remercier mon équipe qui m'a renouvelée la confiance pour être votre Maire, remercier chacun d'entre eux pour leur action au service de tous : adjoints, conseillers délégués, conseillers municipaux.

Notre méthode ne change pas :

- Travailler dans la confiance et la proximité
- Être présents au quotidien dans vos manifestations, dans nos quartiers
- Rendre compte en toute transparence

C'est cette exigence que vous attendez de nous, et c'est celle que nous continuerons à tenir.

Car la période qui s'ouvre est loin d'être simple. Les incertitudes nationales, les conflits internationaux pèsent déjà sur nos collectivités : baisse des ressources, contribution au redressement des comptes de l'Etat, inflation durable, tensions économiques.

Les années à venir demanderont lucidité, sang-froid et sens des responsabilités.

Dans ce contexte, une seule ligne guide notre action : continuer de travailler pour Gannat et pour ses forces vives.

Nous serons aux côtés de celles et ceux qui font vivre notre commune : associations, entreprises, commerçants, enseignants, bénévoles... C'est ensemble que nous relèverons les défis.

Dans cette "bataille" économique et sociale, notre responsabilité est double :

- Protéger les Gannatois
- Préparer durablement l'avenir

Cela signifie anticiper les transformations à venir, adapter notre ville, accueillir de nouveaux habitants et salariés, renforcer notre attractivité, tout en restant fidèles à notre identité.

Cela signifie aussi gérer avec rigueur, car il faudra continuer à faire des choix.

Vous pouvez compter sur notre engagement total, notre présence et notre détermination.

Bien fidèlement,

Votre Maire, Véronique POUZADOUX
Présidente de la Communauté de communes
Saint-Pourçain Sioule Limagne

Instant's choisis...

La semaine de la Danse

La Semaine de la Danse, organisée du 20 au 26 avril 2026 à Gannat, a fait vibrer la ville au rythme de la création et du partage. Portée par la Ville de Gannat, en partenariat avec la Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne, cette première édition a rassemblé de nombreux acteurs du territoire – associations, établissements scolaires et structures culturelles – autour d'une programmation riche et accessible à tous.

Temps fort de l'événement, le projet d'Éducation Artistique et Culturelle "Artistes d'un Soir #4" a mis en lumière le travail mené durant plusieurs mois avec les participants, accompagnés par des artistes professionnels. Les restitutions, proposées au Musée-Château Yves Machelon puis au Centre socioculturel, ont révélé l'engagement et la créativité de chacun.



Maison de santé Le Pastel

Après plusieurs mois de travaux, la Maison de santé Le Pastel, située aux Portes Occitanes, a été inaugurée jeudi 24 avril en présence de Véronique Pouzadoux, Maire de Gannat et Présidente de la Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne, d'Emmanuel Ferrand, 1^{er} Vice-Président et Conseiller régional, de Stéphanie Cartoux, Adjointe au Maire et Conseillère régionale, de Laura Escale, directrice départementale de l'ARS pour l'Allier, ainsi que des professionnels de santé impliqués dans le projet.

Ce projet structurant, destiné à renforcer l'offre de soins à Gannat, a bénéficié d'une extension de 325 m² et de la rénovation de 150 m² de locaux existants, améliorant les conditions d'accueil des patients et de travail des praticiens. L'équipe s'est étoffée avec l'arrivée de nouveaux professionnels, favorisant une prise en charge pluridisciplinaire et un suivi coordonné de proximité.



La Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne a accompagné cette réalisation à hauteur de 50 000 €. La Région Auvergne-Rhône-Alpes a également apporté une aide publique de 250 000 €, tandis que l'ARS a participé

au financement du projet à hauteur de 50 000 €, aux côtés de l'ensemble des partenaires engagés. Cette inauguration marque l'aboutissement d'un projet collectif au service d'un accès aux soins renforcé et durable pour les habitants.

Vernissage de l'exposition "Éclats de danse"



Samedi 4 avril, le Musée Yves Machelon a lancé la saison culturelle 2026 avec l'exposition "Éclats de danse : de la scène à la rue". Ce moment convivial a réuni Véronique Pouzadoux, Maire de Gannat, les élus municipaux, la responsable du musée Sheila Germain-Vayssier et

de nombreux acteurs associatifs et représentants des musées prêteurs et partenaires. L'ouverture a été ponctuée par deux solos de danse proposés par l'association Mouvement ALB, offrant une entrée artistique dans l'univers de l'exposition.

L'exposition met en lumière toutes les formes de danse, du ballet à la street dance, et valorise la créativité des jeunes à travers les photographies des élèves du Collège Joseph Hennequin. À découvrir jusqu'au 30 octobre 2026.

■ ■ ■ Vie municipale

Un nouveau mandat pour Gannat

À la suite des élections municipales du 15 mars 2026, le nouveau Conseil municipal de Gannat a été installé le 20 mars en mairie. Autour de Véronique Pouzadoux, réélue maire, 28 élus s'engagent pour un nouveau mandat placé sous le signe de la proximité et de l'engagement.



© Guillaume Van Eyck



© Guillaume Van Eyck



De gauche à droite : Amandine Duzelier, Serge Gagniol, Stéphanie Cartoux, Véronique Pouzadoux, Christine Courtinat, Michel Lavedrine, Bruno Jourdié

© Guillaume Van Eyck

Une nouvelle équipe en place

Avec **2 520 votants** sur **4 186 inscrits**, les Gannatois ont confirmé leur confiance à la liste "Vive Gannat".

Résultat de l'élection :

- **61,45 %** Liste "Vive Gannat"
- **38,55 %** Liste "J'aime Gannat"

Représentation au Conseil municipal :

- **24 sièges** Liste "Vive Gannat"
- **5 sièges** Liste "J'aime Gannat"

Réuni le 20 mars, le Conseil municipal a procédé à son installation officielle. Véronique Pouzadoux a été élue maire, avec 25 voix sur les 29, avant de saluer l'engagement de l'ensemble des élus, majorité comme opposition, et de réaffirmer sa volonté d'agir pour tous les habitants.

À ses côtés, six adjoints ont été élus pour porter les politiques publiques et seront accompagnés des conseillers délégués.

Les grandes orientations du mandat Pour les prochaines années, l'action municipale s'articulera autour de six axes stratégiques :



Soutenir

l'attractivité, l'emploi et le dynamisme du territoire



Valoriser

un cadre de vie agréable et durable, "La ville à la campagne" avec la volonté forte d'accueillir de nouveaux Gannatois



Garantir

la sécurité, la tranquillité citoyenne et la qualité du service public



Favoriser

l'épanouissement des enfants et accompagner les familles



Faire vivre

le territoire au rythme des associations, du sport et de la culture



Préserver

l'autonomie, rompre l'isolement et améliorer l'accès aux soins

Q Zoom

"Ma commune, mes élus" : un guide pratique pour les Gannatois

Pour mieux connaître vos élus et comprendre le fonctionnement de votre municipalité, la Ville de Gannat publiera prochainement un document pratique intitulé "Ma commune, mes élus".

Ce guide rassemblera des informations utiles : composition du Conseil municipal, rôles et délégations des élus, commissions et instances, compétences de la Ville, ainsi que les contacts et numéros utiles. Vous y trouverez également toutes les modalités pour prendre rendez-vous avec un élu. Un outil clair et accessible pour faciliter vos démarches et renforcer le lien entre la municipalité et les habitants.

L'équipe municipale :

6 adjoints, 6 délégations complémentaires, une équipe unie au service du projet de la Ville de Gannat



**Christine
COURTINAT**

1^{ère} adjointe

En charge des affaires sociales, des actions de prévention et de santé, de l'insertion, du logement social, des séniors, des bourses et aides, de l'égalité femme homme, du CCAS, et des associations solidaires, des finances et engagements financiers ainsi que des assurances et régies



**Serge
GATIGNOL**

2^{ème} adjoint

En charge de l'urbanisme, du logement, de l'aménagement durable de la commune, des énergies, des associations de la protection de la nature



**Stéphanie
CARTOUX**

3^{ème} adjointe

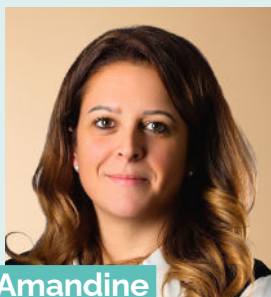
En charge de l'enfance de la jeunesse, des familles, de l'éducation, des écoles, de l'action et des associations mémorielles et de la laïcité



**Michel
LAVEDRINE**

4^{ème} adjoint

En charge de la culture, des patrimoines historiques, des équipements culturels et de la vie locale et événementielle, des associations culturelles



**Amandine
DUZELIER**

5^{ème} adjointe

En charge de la tranquillité citoyenne, de la sécurité et du civisme sociétal : propreté, stationnement, circulation et vitesse, déchets sauvages, des droits de place, des commissions de sécurité, des plans particuliers de mise en sûreté (PPMS), et du cimetière



**Bruno
JOURDIER**

6^{ème} adjoint

En charge des affaires générales, du dialogue social, de la performance du service public et de la relation aux usagers

Budget 2026 : tenir le cap, protéger les Gannatois et préparer l'avenir

Dans un contexte particulièrement contraint, marqué par la baisse des dotations de l'État et une inflation durable, la Ville de Gannat fait un choix clair : protéger ses habitants sans renoncer à agir.

Adopté lors du Conseil municipal du 2 mars 2026, le budget s'inscrit dans une ligne assumée : **stabilité fiscale, maintien des services publics et investissements ambitieux.**

UNE PRIORITÉ ABSOLUE : PRÉSERVER LES GANNATOIS

Face aux pressions extérieures, la municipalité a fait un choix fort :

0 % d'augmentation des taux d'imposition

Alors même que les ressources se contractent avec des prélèvements de l'Etat et que les coûts augmentent, la Ville refuse de faire porter cet effort sur les habitants.

C'est un engagement clair en faveur du pouvoir d'achat et de la qualité de vie.

CONTINUER D'AGIR POUR TOUS

Malgré ce contexte, Gannat maintient le cap de ses politiques publiques :

- Soutien renforcé aux associations, piliers de la vie locale
- Engagement constant auprès des écoles et de la jeunesse
- Accompagnement des publics les plus fragiles via le CCAS
- Maintien d'une offre culturelle et événementielle dynamique

Parce que la solidarité et le lien social ne sont pas des variables d'ajustement.

UN CAP CLAIR POUR 2026 ET LES ANNÉES À VENIR

Dans un environnement incertain, la Ville de Gannat fait le choix de la responsabilité et de l'action : un budget de résistance, mais aussi un budget d'ambition.

INVESTIR AUJOURD'HUI POUR MAÎTRISER DEMAIN

La Ville fait également le choix de maintenir un haut niveau d'investissement :

- Modernisation des équipements publics dont le pôle de vie associatif, culturel et jeunesse Jean Jaurès
- Entretien et valorisation du patrimoine et de nos équipements
- Travaux sur les réseaux et la voirie

Ces investissements ne sont pas seulement nécessaires : **ils sont stratégiques, car ils permettent d'adapter la ville aux enjeux à venir et de réduire durablement les dépenses de fonctionnement (énergie, maintenance, efficacité des services).**

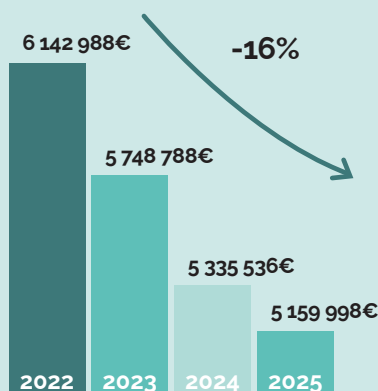
UNE GESTION RESPONSABLE ET ASSUMÉE

Ce budget repose sur une ligne de conduite claire :

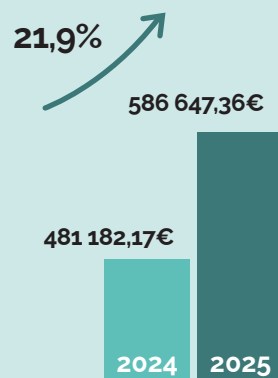
- Rigueur dans la gestion, pour préserver les équilibres financiers
- Proximité dans la décision, au plus près des besoins des habitants
- Engagement pour tous, sans renoncer aux ambitions du territoire

Grâce à cette gestion maîtrisée :

- La dette reste contenue - la capacité de désendettement est solide (environ 4 ans)



- L'autofinancement net est en constante augmentation



75% des communes de France sont plus endettées que Gannat

L'autofinancement représente la marge financière disponible suite aux dépenses courantes et essentielles pour financer les investissements et équipements sans emprunt.

Les chiffres clés du budget principal 2026



14 216 393€
budget total



9 216 801€
de fonctionnement



4 999 592 M€
d'investissement

Répartition et équilibres

- Près de **65 %** du budget consacré au fonctionnement des **services publics**
- Environ **35 %** dédiés à l'investissement

Investissement

- **2,6 millions d'euros** mobilisés pour les projets du budget principal, financés en grande partie par l'autofinancement et les subventions
- Un recours à l'emprunt limité

Zoom



Pôle de vie associatif, culturel et jeunesse Jean Jaurès

- **1 039 000 €** dédiés au bâtiment du pôle associatif et à l'aménagement du pumtrack



Habitat

Malterie 1^{ère} phase

- **1 203 772 €** de fonctionnement dont 719 862 € prévus pour l'aménagement de terrains



Programme de rénovation de voirie

- **400 000 €**



Centre communal d'action sociale :

- **180 000 €** de subventions (maintien par rapport à 2025)



Éducation

- **75 000 €** de travaux à l'école primaire Le Malcourlet



Parc automobile

- **80 000 €** d'acquisition de véhicules



Cimetière

- **20 000 €** pour acquisition d'un columbarium



Bâtiments

- **250 000 €** pour la réparation des toitures endommagées suite aux intempéries de grêle de 2023



Vie associative, culturelle et sportive

- **120 000 €** de subventions pour nos associations Gannatoises
- **20 000 €** pour les animations municipales de vie locale
- **+ de 50** événements associatifs et municipaux
- **30 000 €** pour le 52^{ème} Festival Les Cultures du Monde de Gannat (hors charge de personnel, aide matérielle et logistique)
- **14 000 €** d'achats pour la médiathèque (renouvellement du fonds)
- **97 687 €** pour la réfection du château musée Yves Machelon
- **28 000 €** de travaux à la médiathèque municipale
- **30 000 €** consacrés aux travaux de reprise des courts de tennis

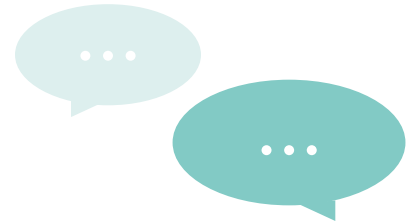
Qui est votre première adjointe ?



Christine COURTINAT

1^{ère} adjointe au Maire

Vice-présidente du Centre communal d'action sociale



Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Originaire de Gannat, j'y ai construit ma vie personnelle et professionnelle. Je suis maman de deux enfants et j'exerce en tant qu'aide-soignante au centre hospitalier de Vichy. C'est un métier profondément humain, qui m'apporte beaucoup au quotidien et qui nourrit mon sens de l'écoute, de l'accompagnement et de l'engagement auprès des autres.

Depuis combien de temps êtes-vous engagée dans la vie municipale ?

Je suis élue municipale depuis trois mandats. Au fil des années, j'ai pris différentes responsabilités au sein de l'équipe municipale.

Aujourd'hui, en tant que première adjointe, j'ai en charge un large champ de compétences : les affaires sociales, les actions de prévention et de santé, l'insertion, le logement social, les séniors, les aides et bourses, l'égalité femmes-hommes, les relations avec les associations solidaires, mais aussi les finances, les engagements financiers, les assurances et les régies.

Je suis également vice-présidente du CCAS depuis 2020.

Comment abordez-vous ce nouveau mandat ?

Je l'aborde dans la continuité des actions engagées, avec une volonté forte : consolider et poursuivre les engagements pris. L'objectif est de s'appuyer sur les dispositifs existants,

de les renforcer et de les adapter aux besoins qui évoluent, tout en restant au plus près des habitants.

Quels sont les projets importants que vous souhaitez porter ?

Parmi les projets majeurs, l'épicerie solidaire occupe une place centrale. C'est un projet mené en lien étroit avec les associations caritatives du territoire, qui vise à accompagner les familles en difficulté. Il permet d'accéder à des produits de qualité à moindre coût, tout en préservant l'autonomie et la dignité des bénéficiaires. Sa concrétisation marque une étape importante dans notre politique sociale.

La santé et la prévention font aussi partie de vos priorités...

Oui, tout à fait. Nous développons plusieurs actions en partenariat avec les acteurs du territoire pour faciliter l'accès aux soins et sensibiliser les habitants. Par exemple, nous accueillerons prochainement un dispositif mobile de dépistage du cancer du poumon, le Pneumobile, qui sera présent à Gannat début novembre. L'idée est vraiment d'aller vers les habitants et de proposer des services de proximité accessibles à tous.

Vous êtes également très investie auprès des séniors...

C'est un axe essentiel. Nous proposons tout au long de l'année des temps forts comme la Semaine Bleue, la Quinzaine des aidants, le Noël des Séniors, ou encore des animations

conviviales comme la guinguette et le thé dansant. Ces moments sont importants pour rompre l'isolement, créer du lien social et valoriser la place des aînés dans notre commune.

Au-delà de ces événements, quel est le rôle du CCAS au quotidien ?

Le CCAS mène un travail de fond essentiel, souvent discret mais indispensable. Il s'agit d'accompagner les habitants dans leurs démarches, d'apporter des aides financières, de proposer des actions de prévention ou encore d'orienter vers les bons dispositifs. Ce travail se fait en lien étroit avec les partenaires associatifs du territoire.

Vous avez également en charge les finances de la commune. Comment abordez-vous cette responsabilité ?

C'est une responsabilité importante, qui demande rigueur et vigilance. L'objectif est de garantir des équilibres budgétaires solides tout en maintenant un haut niveau de services à la population. Il s'agit de gérer au mieux les ressources de la collectivité, d'anticiper les engagements financiers et de veiller à une gestion saine et responsable.

Quel fil conducteur guide votre engagement ?

Je défends une vision profondément humaine de l'action publique. Mon objectif est de proposer une politique sociale accessible, réactive et solidaire, au plus près des réalités de terrain et des besoins des Gannatois.

■ ■ ■ Vie associative

2026 : une année anniversaires

Après une année 2025 marquée notamment par les 60 ans de La Bourrée Gannatoise, 2026 s'inscrit dans la continuité avec une série d'anniversaires emblématiques. Associations sportives, solidaires, culturelles ou éducatives rythment la vie locale et témoignent, une fois encore, du dynamisme et de l'engagement des acteurs gannatois.

Des festivités qui ont débuté le 10 janvier dernier avec les 10 ans du **Punch Savate Gannat**. L'association a choisi de célébrer cette étape autour d'un moment convivial, une truffade partagée au Centre socioculturel, fidèle à l'esprit de camaraderie qui anime le club depuis sa création.

“ Fier du chemin parcouru en 10 ans, notre club illustre l'essor d'une discipline mixte dynamique à Gannat; chacun est invité à venir l'essayer.

Christopher Brugiroux,
président du Punch Savate Gannat

Vendredi 8 mai, c'est l'**Union Cyclotouriste Gannatoise** qui a célébré son 40^{ème} anniversaire. Pour l'occasion, une concentration a rassemblé de nombreux passionnés de vélo autour de trois parcours adaptés à tous les niveaux : route, VTT et gravel. Organisée sur la matinée, cette rencontre a permis aux participants de profiter des itinéraires balisés dans une ambiance conviviale, avec l'appui d'un réparateur ambulancier pour garantir sécurité et sérénité. Un bel anniversaire pour un club qui œuvre depuis quatre décennies en faveur du cyclotourisme et du partage.

“ Sans l'engagement des bénévoles, rien ne serait possible : ce sont eux qui font vivre nos associations et portent leurs projets au quotidien. Un immense merci à eux !

Marcel Bongrain, président de l'Union Cyclotouriste Gannatoise

Mercredi 20 mai, le **Secours Catholique** de Gannat a célébré ses 80 ans d'engagement au service de la solidarité. À cette occasion, une fête ouverte à tous a été organisée le mercredi 20 mai 2026, au Champ de foire. Cet événement s'est voulu avant tout un temps de rencontre et de

partage, fidèle aux valeurs du Secours Catholique : accueillir chacun, quelles que soient sa nationalité, sa culture ou ses convictions. L'après-midi a proposé de nombreuses activités conviviales : jeux en bois, contes pour enfants, fresque collective sur le vivre ensemble, ainsi qu'un atelier de fabrication de pâte à tartiner et un goûter. En fin de journée, des témoignages de vie ont permis de mettre en lumière l'action de l'association, avant le partage d'un buffet convivial. Cette journée a mis à l'honneur les valeurs de fraternité et de vivre-ensemble portées par l'association, tout en retraçant son action locale au fil des années.

Quelques jours plus tard, du 28 au 30 mai, l'association des **Amis de l'Enseignement Public** (APE) fêtera ses 70 ans au Centre socioculturel. Trois jours d'animations permettront de découvrir les nombreuses activités proposées par ses clubs, à travers ateliers participatifs, démonstrations et temps d'échange avec les adhérents. Une conférence-débat viendra également nourrir la réflexion autour des valeurs de la laïcité, du vivre-ensemble et du rôle de la culture, notamment de la lecture, dans l'épanouissement personnel et l'ouverture au monde. Un anniversaire placé sous le signe de la transmission, de la tolérance et du partage.

Enfin, samedi 6 juin, l'**Orchestre d'Harmonie de Gannat** célébrera son 160^{ème} anniversaire dans le cadre de “**Juin au Jardin Delarue**”. Tout au long de la journée, le jardin public vibrera au rythme d'animations musicales : interventions sur le marché, concerts d'ensembles variés et prestation conjointe avec l'Harmonie de Saint-Pourçain-sur-Sioule. Un rendez-vous festif, gratuit et ouvert à tous, qui mettra à l'honneur une institution musicale ancrée dans l'histoire locale.

À travers ces anniversaires, c'est toute la richesse du tissu associatif gannatois qui s'exprime. Autant d'occasions de se retrouver, de partager et de célébrer ensemble des années d'engagement au service de la vie locale.



Une saison culturelle vivante et ouverte à tous

À Gannat, la saison culturelle 2026 s'annonce riche et accessible. Expositions, événements en plein air, rendez-vous festifs et animations pour tous les âges : Michel Lavedrine, nous présente les temps forts à venir et les ambitions portées par la Ville.



Entretien avec

Michel LAVEDRINE

Adjoint en charge de la culture, des patrimoines historiques, des équipements culturels et de la vie locale et événementielle, des associations culturelles

Présentez-nous les grands temps forts de la saison culturelle 2026.

La programmation 2026 est particulièrement dense et variée. Notre objectif est clair : proposer une offre culturelle accessible à tous, qui touche tous les publics et qui valorise à la fois notre patrimoine et la création contemporaine. Cette saison s'articule autour de plusieurs temps forts, avec en premier lieu la nouvelle exposition du Musée Yves Machelon, mais aussi des événements en plein air, des rendez-vous festifs et une programmation riche à la médiathèque et au cinéma.

Justement, le musée ouvre sa saison avec une nouvelle exposition.

Oui, le Musée Yves Machelon accueille cette année "Éclats de danse : de la scène à la rue", une



exposition consacrée à la danse sous toutes ses formes. Elle propose un véritable voyage à travers les époques et les cultures, en explorant la danse comme pratique artistique, sociale et universelle.

Le parcours est structuré en plusieurs thématiques, allant du ballet classique aux danses urbaines, en passant par les danses traditionnelles et sacrées. Nous avons également souhaité mettre en lumière l'histoire locale, avec un focus sur Vichy et son casino, qui ont joué un rôle important dans la diffusion de la danse-spectacle.

Ce projet s'appuie aussi sur des partenariats importants ?

Absolument, et c'est une grande richesse pour le musée. Cette exposition a pu voir le jour grâce à des prêts d'institutions reconnues comme le MuPop de Montluçon, le Musée de l'Opéra de Vichy, le Musée des Arts d'Afrique et d'Asie, le Musée Anne de Beaujeu à Moulins ou encore le Musée de la Faïence et des Beaux-Arts de Nevers. Cela témoigne de la qualité du travail mené par les équipes et du dynamisme de notre réseau culturel.

Nous avons aussi souhaité intégrer une dimension participative, avec la contribution d'élèves du collège Joseph Hennequin, ce qui permet de créer du lien avec le territoire.



Le mois de juin sera également très animé au jardin Delarue ?

Tout à fait. Nous reconduisons "Juin au Jardin Delarue", qui s'inscrit désormais comme un rendez-vous important. Pendant un mois, le jardin public devient un véritable espace culturel à ciel ouvert.

Toutes les animations sont gratuites, et la programmation est très éclectique : spectacles, concerts, lectures, animations nature, activités sportives ou encore moments conviviaux comme la guinguette. C'est un événement fédérateur, qui permet aux habitants de se retrouver et de profiter de la culture dans un cadre agréable.

Un autre temps fort attendu : la Paléo'Party

Oui, la **Paléo'Party** est devenue un rendez-vous incontournable de l'été porté par l'engagement de notre conseiller Hervé Mioche. Elle se déroulera le **4 juillet à Paléopolis**, dans un cadre naturel exceptionnel.

Dès 19h, le public sera accueilli avec les DJ sets de **Sidyad** et **Kerbreak**, avant une montée en puissance progressive de la soirée avec concerts et animations. Nous aurons notamment les performances de **Gontrand** et **Aymar**, ainsi qu'un spectacle de grandes illusions proposé par **Stéphane Arnow**, qui apportera une dimension spectaculaire à la soirée. La fête se prolongera ensuite avec de nouveaux DJ sets pour faire danser le public jusque tard dans la nuit.

Ce qui fait la particularité de cet événement, c'est aussi son cadre : un parc naturel, mis en valeur par un parcours lumineux, qui crée une ambiance vraiment unique. Nous avons également veillé à proposer une offre conviviale avec foodtrucks, buvette et la possibilité de pique-niquer sur place. Enfin, des navettes gratuites seront mises en place depuis Gannat pour faciliter l'accès, car le stationnement sur site est limité.

Qu'en est-il des autres équipements culturels de la Ville ?

La médiathèque municipale joue un rôle essentiel dans la vie culturelle locale. Elle propose une programmation très riche, qui s'adresse aussi bien aux enfants qu'aux adultes.

En ce moment, deux expositions sont à découvrir : "**Le Manga**" et "**Le Royaume**", qui rencontrent un bel intérêt. En juin, "**Mission Potager**" prendra le relais, avec une approche à la fois ludique et pédagogique autour du jardin et de la nature.

Côté animations, nous proposons des rendez-vous réguliers pour le jeune public, comme les "**P'tites histoires du mercredi**" ou les "**Racotines**" pour les tout-petits, notamment dans le cadre de la Fête de la Nature.

Enfin, les temps "**Bib en jeu**" rencontrent toujours un franc succès. Ils permettent aux familles et aux habitants de partager des moments conviviaux autour du jeu, dans un esprit de découverte et d'échange. La médiathèque est aujourd'hui bien plus qu'un lieu de lecture : c'est un véritable espace de vie.

Un mot sur la programmation du cinéma Le Chardon ?

Le cinéma Le Chardon participe pleinement à cette dynamique culturelle. Il ne se limite pas à la diffusion de films, mais propose aussi des événements comme des retransmissions d'opéra.

Le 30 mai, le public pourra ainsi découvrir "**Le dernier rêve de Frida et Diego**". C'est une expérience particulière, qui permet d'accéder à des œuvres lyriques dans des conditions de grande qualité, sans avoir à se déplacer dans de grandes salles nationales ou internationales.

C'est aussi une façon d'ouvrir la culture lyrique à un public plus large, en proposant une immersion visuelle et sonore accessible, au cœur de notre territoire.



Exposition à découvrir à la médiathèque municipale

Quel message souhaitez-vous adresser aux habitants ?

Nous avons la chance d'avoir à Gannat une offre culturelle de qualité, portée par les services municipaux, les associations et de nombreux partenaires. Cette saison reflète notre volonté de proposer des moments de découverte, de partage et de convivialité.

J'invite tous les habitants à venir profiter de ces rendez-vous, à pousser les portes de nos équipements et à participer pleinement à cette dynamique culturelle qui fait vivre notre territoire.

Entre **patrimoine, fête, lecture et spectacle**, la saison culturelle 2026 à Gannat s'annonce particulièrement dynamique, avec une volonté affirmée de proposer des rendez-vous variés, accessibles et fédérateurs pour tous les publics. **Les détails de chacun des prochains événements sont à retrouver sur :**

www.ville-gannat.fr



■ ■ ■ Cadre de vie

Opération tranquillité vacances : partez l'esprit serein

Avant de quitter leur logement, chacun est également invité à adopter quelques gestes simples mais essentiels pour sécuriser son habitation :



Vérifier la bonne fermeture des portes et des fenêtres.



Veiller à un éclairage extérieur suffisant et entretenir les abords (taille des haies, végétation).



Mettre à l'abri les objets de valeur.



Ranger les outils pouvant faciliter une intrusion (échelles, matériel).



Demander à un proche de relever le courrier.



Ne jamais laisser de clé à l'extérieur (sous un paillason, dans un pot de fleurs, etc.).



Contrôler le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.



À l'approche des périodes de congés, la Ville de Gannat renouvelle son dispositif "Opération tranquillité vacances", un service gratuit destiné à renforcer la sécurité des habitations en cas d'absence prolongée.

Ce dispositif invite les Gannatois à signaler leur départ auprès de la Police Municipale. Les résidences inscrites sont alors intégrées aux circuits de patrouille des agents, qui effectuent des passages réguliers et à des horaires variés aux abords des domiciles, afin de dissuader toute tentative de cambriolage.

L'inscription à l'Opération tranquillité vacances est simple et gratuite. Elle peut s'effectuer directement à l'accueil de la Police Municipale ou en ligne via le formulaire dédié sur le site de la Ville. Il est recommandé d'effectuer cette démarche au moins huit jours avant le départ.

En complément, ce dispositif peut également être activé auprès des forces de gendarmerie. Les Gannatois peuvent ainsi signaler leur absence en ligne via le service national dédié (<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R43241>) ou directement auprès de leur brigade. Les forces de l'ordre organisent alors des patrouilles régulières autour

du domicile signalé, dans le cadre de leurs missions de prévention. Cette démarche peut être réalisée simultanément ou indépendamment de l'inscription auprès de la Police Municipale, afin de renforcer encore davantage la surveillance pendant votre absence. Comme pour le dispositif communal, ce service est gratuit et accessible à tous.

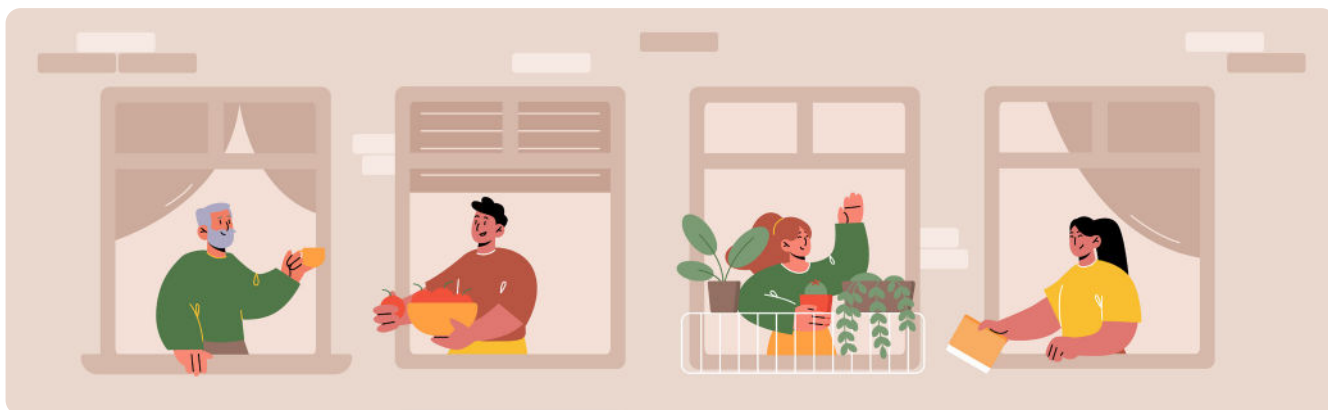
Grâce à ce dispositif et à la vigilance de chacun, la Ville de Gannat agit au quotidien pour la tranquillité et la sécurité de tous.



■ ■ ■ Cadre de vie

Bien vivre ensemble : quelques règles pour préserver la tranquillité du voisinage

Le bien vivre ensemble repose sur le respect mutuel et l'attention portée à son environnement proche. À Gannat, chacun est invité à adopter des comportements responsables afin de préserver la qualité de vie de tous, notamment en matière d'odeurs, de fumées et de nuisances sonores.



Feux de jardin : une pratique interdite

Avec le retour des beaux jours, les travaux de jardinage reprennent et génèrent souvent des déchets verts. Il est important de rappeler que leur brûlage à l'air libre est strictement interdit en agglomération. Outre les risques d'incendie, ces feux provoquent des nuisances liées aux fumées et peuvent troubler le voisinage.

Autrefois passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450€, et conformément à l'arrêté préfectoral 3085/2008, le contrevenant coupable de brûlage de déchets verts à l'air libre risque désormais une amende maximale de 750€.

Odeurs : privilégier le bon sens

Les nuisances olfactives sont parfois difficiles à encadrer juridiquement. Elles relèvent avant tout du bon sens et du respect des autres. Les moments conviviaux, comme un barbecue, font partie de la vie quotidienne et ne sont pas interdits. Toutefois, leur usage ne doit pas devenir excessif ni générer de désagréments répétés pour le voisinage (fumées persistantes, projections de cendres, salissures).

Nuisances sonores : des horaires à respecter

Les activités de bricolage et de jardinage peuvent être sources de gêne lorsqu'elles sont pratiquées en dehors des horaires autorisés. Sur la commune, leur usage est encadré par arrêté préfectoral :

- Du lundi au vendredi : de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
- Le samedi : de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- Le dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Au-delà de ces horaires, chacun est invité à faire preuve de vigilance au quotidien, y compris pour les bruits domestiques (musique, appareils ménagers, etc.). La réglementation (arrêté préfectoral n°884/91) précise que, afin de protéger la santé et la tranquillité publiques, tout bruit gênant par son intensité ou dû à un défaut de précaution est interdit peut être sanctionné de jour comme de nuit.

Animaux : veiller aux aboiements

Les aboiements répétés ou prolongés peuvent également constituer une nuisance sonore. Il appartient aux propriétaires d'animaux de veiller à limiter ces désagréments afin de préserver la tranquillité de tous.

Contacts :

Police Municipale

Adresse : 24 place Hennequin
Tél : 04 70 90 67 74 - 06 86 67 94 11
Mail : policemunicipale@ville-gannat.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 17h

Gendarmerie Nationale

Adresse : 2 Rue Jules Massenet
Tél : 04 70 90 87 09
Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h / Dimanche et jours fériés : de 9h à 12 et de 15h à 18h

Pour les situations urgentes, contactez le 17

En cas de difficulté, le dialogue reste la première démarche à privilégier. Informer son voisin avec calme et respect permet souvent de trouver une solution amiable.

Le respect de ces règles simples contribue à maintenir un cadre de vie agréable pour tous les habitants de la commune

■ ■ ■ Prévention

Canicule et fortes chaleurs : soyez vigilants, anticipez les risques

Dès les premiers jours de chaleur, notre corps peut être mis à rude épreuve. Maux de tête, crampes, nausées, déshydratation... Ces symptômes peuvent survenir rapidement, bien avant que la canicule ne soit déclarée. En cas d'exposition prolongée, le risque de coup de chaleur peut entraîner des conséquences graves, notamment chez les personnes âgées, isolées ou en situation de handicap.

Pour vous protéger, adoptez les bons réflexes : restez au frais, buvez régulièrement, mouillez votre corps, limitez vos efforts physiques et fermez les volets en journée.

Plan Canicule : pensez à l'inscription

Le Centre Communal d'Action Sociale de Gannat tient un registre des personnes fragiles afin de pouvoir intervenir rapidement en cas de fortes chaleurs.

Peuvent s'inscrire :

- Les personnes de 65 ans et plus
- Les personnes de 60 ans inaptées au travail
- Les personnes en situation de handicap

L'inscription peut être demandée par la personne elle-même, son représentant légal, un proche ou un professionnel intervenant à domicile.

Contact : 04 70 90 67 73 ou ccas@ville-gannat.fr



Maltraitance des adultes vulnérables : un nouveau numéro pour agir

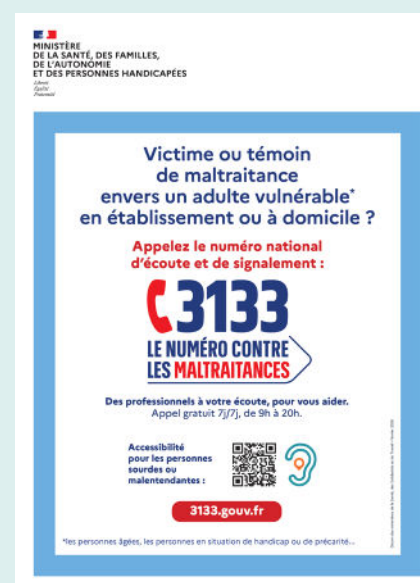
Dans le cadre du renforcement du dispositif national de prévention et de lutte contre les maltraitances, un nouveau numéro d'écoute et de signalement a été mis en place. Le 3977, bien connu pour la lutte contre les maltraitances envers les personnes âgées, est désormais remplacé par le 3133, élargi à l'ensemble des adultes vulnérables.

Ce nouveau service national s'adresse à toute personne confrontée, directement ou indirectement, à une situation de maltraitance, que ce soit à domicile ou en établissement. Victimes, proches, professionnels ou simples témoins peuvent ainsi alerter et être accompagnés par des professionnels formés, capables d'écouter, de conseiller et d'orienter.

Accessible gratuitement, le 3133 fonctionne 7 jours sur 7, de 9h à 20h, garantissant une prise en charge rapide et adaptée des situations signalées.

Cette initiative s'inscrit dans une dynamique nationale, qui sera renforcée par une campagne de sensibilisation prévue en juin 2026, incluant notamment la mise en place d'un formulaire de signalement en ligne.

Face à des situations souvent difficiles à détecter ou à dénoncer, ce nouveau numéro constitue un outil essentiel pour libérer la parole et protéger les personnes les plus fragiles. En cas de doute, il est important de ne pas rester seul et de faire appel à ce dispositif.



Intramuros : l'application qui simplifie votre quotidien

Pour rester informé de la vie locale en temps réel, la Ville de Gannat vous invite à adopter l'application Intramuros. Simple, gratuite et accessible à tous, elle centralise en un seul outil l'essentiel des informations utiles au quotidien.

Grâce à Intramuros, chacun peut consulter en quelques clics les actualités de la commune, l'agenda des événements, ainsi que de nombreuses informations pratiques. L'application permet également de suivre l'actualité des communes du territoire de la Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne, offrant ainsi une vision élargie de la vie locale.

Autre fonctionnalité particulièrement utile : les alertes et notifications. En cas d'information importante ou d'événement particulier, les utilisateurs sont informés rapidement, directement sur leur téléphone.

Un outil participatif à votre service

Au-delà de l'information, Intramuros permet également aux habitants de devenir acteurs de leur cadre de vie grâce à la fonction "Signaler". Un problème constaté dans la commune ? Une fuite d'eau, un arbre tombé, un sentier impraticable ou tout autre dysfonctionnement peuvent être signalés facilement.

La démarche est simple : il suffit d'ouvrir l'application, de sélectionner l'onglet dédié, de localiser précisément le lieu sur la carte, d'ajouter si besoin une photo, de choisir la catégorie correspondante, de décrire la situation et de renseigner ses coordonnées avant de valider. Le message est alors directement transmis aux services compétents, permettant une prise en charge plus rapide et efficace.

Pour tous les signalements, la Ville encourage les habitants à privilégier cette fonctionnalité, qui facilite le traitement des demandes et contribue à améliorer la qualité de vie à Gannat.

Logo Ville de Gannat
Logo Communauté de Communes SAINT-POURÇAIN SIOULE LIMAGNE
Gannat est sur
IntraMuros
DISPONIBLE SUR Google Play
Disponible sur App Store
Téléchargement gratuit
Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la gratuitement pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours.
Un problème technique détecté ? Signalez-le à la ville via l'application
Signaler

Comment télécharger l'application ?

L'application Intramuros est disponible gratuitement.

Il suffit de la **télécharger via le lien** dédié <https://intramuros.page.link/bienvenue> ou en **scannant le QR code** mis à disposition par la Ville.

Pratique, intuitive et collaborative, Intramuros s'impose comme un véritable outil du quotidien pour rester connecté à sa commune et participer activement à son bon fonctionnement.



Vive Gannat, et maintenant, vive l'avenir !

Groupe Vive Gannat

Le 15 mars dernier, vous avez été plus de 60 % à vous déplacer pour voter. C'est un signal fort, et nous l'entendons.

Avec 61,45 % des suffrages et 24 conseillers municipaux élus dès le premier tour, la liste Vive Gannat a reçu un mandat clair : continuer, accélérer, construire.

Merci à chacun et chacune d'entre vous pour cette confiance renouvelée.

Six priorités guideront ce mandat :

- Améliorer notre cadre de vie au quotidien par des travaux ciblés et durables ;
- Renforcer l'attractivité du commerce local pour que Gannat reste une ville où il fait bon vivre et consommer ;
- Développer les services à la population, de la petite enfance jusqu'à l'accompagnement des seniors en renforçant leur inclusivité ;
- Accélérer la transition énergétique et les mobilités douces pour préparer la ville de demain ;
- Garantir la sécurité et la tranquillité dans nos quartiers ;
- Et enfin soutenir la vie associative, qui font l'âme de notre ville.

À cette dynamique municipale s'ajoute une dimension territoriale essentielle.

Le 7 avril, Véronique Pouzadoux a été réélue à la présidence de la Communauté de communes Saint-Pourçain Sioulé Limagne avec 82 voix sur 86.

Cette double légitimité ouvre la voie à des projets structurants portés à la bonne échelle, au bénéfice de l'ensemble du territoire.

Gannat avance — avec vous, pour vous.

Ensemble, faisons de ce mandat celui dont notre ville sera fière.

Groupe Vive Gannat
Facebook : Vive Gannat
Instagram : vivegannat

Notre engagement pour Gannat continue !

Groupe J'Aime Gannat

Nous tenons à remercier les électrices et électeurs qui, dimanche 15 mars, nous ont exprimé leur confiance en votant pour la liste "J'Aime Gannat".

Le résultat des élections ne nous a pas été favorable et nous siégerons au conseil municipal, pour les six prochaines années, dans l'opposition. C'est la démocratie.

Dans une commune, une opposition est indispensable pour faire vivre la démocratie locale. Nous comptons bien assumer ce rôle.

Nous serons une opposition constructive, force de propositions, mais aussi une opposition qui défendra avec détermination les intérêts des Gannatois, tant au conseil municipal qu'à la communauté de communes.

Nous serons particulièrement vigilants à la bonne utilisation de l'argent public, au bon fonctionnement des services publics locaux, aux efforts engagés pour améliorer notre cadre de vie, préserver notre sécurité, renforcer la solidarité...

Déjà une inquiétude...

Cette élection a été marquée par une très forte abstention. Quatre électeurs sur dix ne se sont pas déplacés !

La liste conduite par Mme Pouzadoux a été élue avec 1.471 suffrages sur un total de 4.186 électeurs inscrits. Elle a été élue par seulement un électeur sur trois.

Voilà qui devrait inciter la nouvelle municipalité à faire preuve de beaucoup d'humilité, à écouter davantage l'opposition, à ne pas accaparer tous les pouvoirs...

Les premiers choix, hélas, ne vont pas tout à fait dans ce sens...

Un exemple ? La commune dispose de trois représentants au conseil d'administration de la maison de retraite. Nous avons proposé un siège pour l'opposition. Ce fut refusé. La majorité s'est attribuée les trois sièges !

... et une première décision qui interroge !

C'est la première décision prise par la majorité municipale : une forte augmentation des indemnités de fonction pour le maire, les adjoints et les conseillers délégués.

En 2025, l'enveloppe budgétaire consacrée à ces indemnités était égale à 87.000 €. En 2026, elle sera de 103.000 €. Une augmentation de 18 %.

Y avait-il vraiment urgence à augmenter cette enveloppe et dans de telles proportions ? Était-ce vraiment la priorité ? Cette toute première décision de la nouvelle équipe municipale interpelle...

Aline Jeudi, Gérard Coulon, Cathy Tasse, Jean-François
Prevautat, Stecy Dolianki, conseillers municipaux
Facebook : J'aime Gannat

Agenda des événements

MAI

Exposition : "Le Manga"

Jusqu'au 30 mai

Médiathèque municipale de Gannat

Tarifs : gratuit - Tout public - Aux horaires d'ouverture de la médiathèque
Informations : 04 70 90 38 41

Exposition : "Le Royaume"

Jusqu'au 11 juillet

Médiathèque municipale de Gannat

Tarifs : gratuit - Tout public - Aux horaires d'ouverture de la médiathèque
Informations : 04 70 90 38 41

Transport Mobilité

Tous les jeudis de 13h30 à 17h30

À destination du Club Loisirs et Détente

Tarifs : 2€ pour les Gannatois
Informations : 04 70 90 67 73
ccas@ville-gannat.fr

Ateliers "Gym douce et étirements" avec Jérémy Fitness

Judi 28 mai de 14h30 à 15h30

CCAS de Gannat

Tarifs : gratuit ou 2€ pour les personnes extérieures.
Informations : 04 70 90 67 73
ccas@ville-gannat.fr

Bib en jeu

Samedi 30 mai de 14h à 17h

Médiathèque municipale

Tarif : gratuit

Informations : 04 70 90 38 41



Fête des Familles – "Découverte des métiers"

Samedi 30 mai de 14h30 à 17h30

Par le Pôle Éducation de la Ville de Gannat

Gannat

Jardin public Delarue

Tarif : gratuit - Dès 3 ans - Ouvert à tous

Informations : 06 71 36 25 11

sebastien.lacroix@ville-gannat.fr

70 ans des AEP

Samedi 30 mai de 10h à 17h

Centre socioculturel

Conférence, ateliers, démonstrations et découverte des activités des clubs (Poterie, Couture, Peintures et bien d'autres)

Informations : 04 70 90 37 44 -

aep.gannat@gmail.com

<https://aepgannat.wixsite.com/les-amis-de-l-enseig/L-association>

Opéra au cinéma "Le dernier rêve de Frida et Diego"

Samedi 30 mai à 18h55

Cinéma Le Chardon

Tarifs : 20€ et 25€

Informations : 04 70 90 34 33

La vitalité de Gannat s'exprime à travers ses nombreux projets locaux.

Pour ne rien manquer des initiatives portées par nos bénévoles, **retrouvez l'ensemble des événements, manifestations et rendez-vous de nos associations Gannatoises dans l'agenda des animations estivales.**

Dans vos boîtes aux lettres !



SOIRÉE D'ÉTÉ À PARTAGER

SAMEDI • 4 JUILLET

DÈS
19H

PALÉO Party

GRATUIT

DJ SETS | SIDYAD & KERBREAK
CONCERT | GONTRAND
CONCERT | AYMAR
SPECTACLE ILLUSIONS | STÉPHANE ARNOW

ANIMATIONS & RESTAURATION SUR PLACE
NAVETTE GRATUITE AU DÉPART DE GANNAT

Ville de Gannat
la ville à la campagne !



PALÉOPOLIS
LA COLLINE AUX DINOSAURES

**ALLIER
BOURBONNAIS**
Le Département